



Serait il possible de demander sa propre émancipation ?

Par **Lhbmb98**, le **15/08/2013** à **18:37**

Bonjour, j'ai 15ans et j'essaie de régler un problème familial depuis des années déjà. Quand j'étais plus jeune, j'étais une enfant battue. Je suis ensuite partie vivre chez mes grands-parents. Jusqu'à cette année tout se passait très bien. Mes grands-parents ne veulent plus m'avoir à la maison parce que j'ai fait trop d'erreurs, après une période de dépression j'ai commencé à hurler pour un rien et à leur rendre la vie beaucoup trop difficile, je me suis excusée platement, j'ai fait d'énormes efforts mais il est trop tard. Du coup je dois retourner chez mon père qui fume beaucoup (de cannabis) et qui a des tendances violentes. Je suis terrifiée d'y rester car cela fait déjà 3semaines que j'y suis et rien a changé ici. Je me demandais s'il y aurait une procédure quelconque qui me permettrait de vivre seule, sans avoir à subir la violence de chez moi. Le pire c'est que ma sœur de 8ans doit y rester elle et je dois choisir entre partir et la laisser seule ou rester avec elle, attendre mes 18ans et essayer d'obtenir sa garde pour pouvoir l'éloigner de cet enfer. Avez vous une solution à mon problème ?

Merci d'avance

Par **Marion3**, le **15/08/2013** à **19:08**

Bonjour,

Contactez en toute urgence une Assistante Sociale qui vous aidera et fera également le nécessaire pour votre petite soeur.

C'est la seule solution pour vous.

Bon courage.

Par **Lhbmb98**, le **15/08/2013** à **20:28**

Je vous remercie beaucoup de votre aide.